



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire

Madame BRACCO Anne –Maire

A

**Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
de la Commune de GAS**

Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, Vous êtes priés d'assister à la séance de ce conseil qui aura lieu :

**Le Vendredi 6 février 2026 à 20 h30
10 rue de l'Ecole – 28230 GAS**

Ordre du Jour :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal du 5 décembre 2025
- Information des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de sa délégation
- Travaux :
 - Point sur l'avancé du programme : Sécurité et traverse du village
 - Point sur l'avancé de l'antenne 4-5G
 - Lotissement la Vallée des Saules – 10 lots
 - Convention avec le syndicat électrique pour mise à disposition d'une superficie de 17.50m² pour installation du poste de transformation
 - Rétrocession par convention : voiries, espaces libres et divers avec la SAEDEL
 - Rétrocession par convention : éclairage public avec le syndicat Energie 28
- 44^{ème} pèlerinage de la Chrétienté 24-25 mai 2026 : demande de mise à disposition des parcelles ZN0007, ZK0008 et ZK 0009
- Ressources Humaines
 - Présentation de l'état annuel des indemnités des élus année 2025
 - Modification du RIFSEEP : Projet de délibération avant avis du CT
- Fêtes et cérémonies :
 - Nettoyage de printemps : date
 - 19/06/2026 : Fête de la musique
 - Devis musiciens
 - Mise à disposition du domaine public pour les 2 foodtrucks
 - Forfait SACEM (fête de la musique, 8 mai, 11 novembre, marché de Noël,...)
- Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes
- Élections municipales 15-22 mars 2026 : permanences
- Questions et informations diverses
 - ❖ Bibliothèque municipale : renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental pour le fonctionnement
 - ❖ Insee référence au 1/1/2022 en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à GAS, le 30 janvier 2026

Anne BRACCO
Maire

